

# VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 2 mai 2022

**OBJET :**

**Convention de partenariat pour lutter contre le gaspillage alimentaire**

**Rapporteur : M. RIFF**  
Délibération n°10

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Depuis plusieurs années, la Ville d'Essey-lès-Nancy a souhaité s'engager en faveur d'une éducation au goût et à l'alimentation et entreprendre une réduction des déchets sur son territoire. Aujourd'hui, ce double engagement se traduit par un projet de partenariat visant à promouvoir une démarche vertueuse de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Selon les données fournies par l'ADEME, ce sont 10 millions de tonnes de nourriture encore consommable qui sont jetés chaque année en France, soit une moyenne de 250 tonnes par commune.

Face à ce constat, il s'avère nécessaire de développer et amplifier des actions concrètes à l'échelle locale, en conférant aux villes un rôle majeur dans la résorption de cette problématique.

Dans cet esprit, l'entreprise « Too Good To Go » propose depuis 2016 des solutions visant à réduire le gaspillage en travaillant avec les acteurs de la chaîne alimentaire et les pouvoirs publics. Un réseau de villes anti-gaspi a ainsi été créé en avril 2021, invitant les collectivités adhérentes à mettre en place des actions pragmatiques autour de quatre piliers : la restauration collective, l'éducation, la sensibilisation des habitants et l'accompagnement des commerçants.

En rejoignant ce réseau, la Ville d'Essey-lès-Nancy souhaite prendre toute sa part dans ce mouvement de lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment dans sa restauration collective scolaire, tout en développant des mesures de sensibilisation dans ses écoles à travers le projet *Mon École Anti-Gaspi*.

Dans cette perspective, il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de partenariat jointe à la présente délibération entre la Ville d'Essey-lès-Nancy et la société « Too Good To Go », ainsi que d'autoriser l'adhésion de la commune au réseau des villes anti-gaspi.

Il est précisé que la conclusion de cette convention n'entraîne aucun engagement financier pour la commune.

## **PROPOSITIONS**

Vu l'avis favorable de la commission élargie « urbanisme opérationnel et patrimoine » et « transition écologique » réunie le 20 avril 2022, il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre connaissance et d'approuver la convention de partenariat relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire entre la Ville d'Essey-lès-Nancy et la société « Too Good To Go », annexée à la présente, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer,
  
- d'autoriser l'adhésion de la commune au réseau des villes anti-gaspi.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 5 mai 2022.

**Extrait conforme**

**Le Maire,**



**Michel BREUILLE**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2022**

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	15 avril 2022
- Convocation distribuée le :	15 avril 2022
- Affichage du compte-rendu le :	06 mai 2022
- Affichage du procès-verbal le :	1 <sup>er</sup> juillet 2022

**PRÉSENTS**

- M. LAURENT, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoint.
- MME SCHINDLER, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- MME CADET à MME DROUVILLE
- M. BRUNE à M. ROSSIGNON
- M. SAPIRSTEIN à M. HOFFER
- M. BOURGUIGNON à MME HOUSSIN
- MME CREUSOT à MME BARDOUL

**ABSENT**

- M. EL JAOUHARI

**SECRÉTAIRE DE SEANCE**

- M. HOFFER

**Pour extrait**

**Michel BREUILLE,**

